Dutch Patriot 4.

M. DCC. XL.

L'EXAMEN CONTINUÉ

OU

RÉFUTATION de la LETTRE du prétendu PATRIOTE à l'Auteur de l'EXAMEN.

LE prétendu Patriote *Hollandois* doit avoir bien de l'obligation à la plume, qui a pris ſa défenſe contre *l'Examen* que j'ai fait de ſon *ſentiment* par raport à l'augmentation des Troupes de la République : cette plume dont la légèreté du ſtile eſt capable de donner un air de vérité aux Sophiſmes les plus marqués, enchérit en quelque maniére ſur *l'Antipatriotiſme* de l'Auteur du *ſentiment*. Il n'y a perſonne qui ne l'ait trouvé ainſi à la lecture de ſa lettre, à la quelle je ne prétends pas répondre mot à mot; mais continuant mon prémier examen, j'y ajouterai de nouvelles preuves, qui la refuteront aſſez. Avant d'entrer en matiére, l'Auteur me permettra de lui proteſter que je ſuis non ſeulement *bon Hollandois*, mais de plus *bon Republicain* & que ſi je croyois avoir une goute de ſang étranger dans mes veines, j'aurois recours à la *Palingeneſie*, pour m'en défaire.

J'avouerai naturellement que je ne me ſuis pas atendu à

la ſubtile deſtinction du prétendu Patriote, entre armement de terre & armement de mer, & comme il ne diſoit pas un mot de celui-ci, j'ai compté, avec les deux tiers de ceux qui ont lû ſon *ſentiment*, que ſes coups portoient également ſur l'un comme ſur l'autre; d'autant plus qu'il doit ſavoir que les deux augmentations ont été propoſées par les mêmes motifs, ſavoir, que L. H. P. jugeoient que dans la ſituation preſente des affaires de l'Europe, la Republique ſe trouvoit trop dépourvûë de forces de terre & de forces de mer.

„ Nous avons été longtems inquièts, diſoient les Etats „ Generaux, au ſujèt de l'état de deffenſe dans lequel la „ Republique s'eſt trouvée depuis quelques années, & ſe „ trouve encore, n'y aïant aucune Place, quelqu'impor„ tante, ou quelqu'expoſée qu'elle ſoit, qui ſoit ſuffiſam„ ment pourvûë d'une defenſe convenable & vigoureuſe, „ puisqu'il manque, entr'autres choſes, des Garniſons ſuf„ fiſantes, faute de Troupes; le nombre qui eſt au ſervice „ de l'Etat n'étant aucunement proportionné à la quantité „ & à la grandeur des Places qui ont beſoin de garniſons..... „ A préſent que la Guerre s'eſt allumée en Europe, dont „ les ſuites ſont, avec beaucoup de raiſons, fort à crain„ dre, la prudence exige &c." Voilà par raport aux troupes; l'augmentation des forces de Mer eſt fondée ſur les mêmes motifs. „ Nous aprenons, à notre grand regrèt, „ que le Commerce & la Navigation ſont tombez depuis „ pluſieurs années dans une grande décadence; ce que l'on „ attribue à diverſes cauſes, dont la moindre n'eſt aſſuré„ ment pas, que depuis longtems on n'a pas donné aux „ Habitans, faiſant Commerce, la protection qui leur étoit

„ donnée

„ donnée ci-devant, tant dans la paix que pendant la guerre, „ & dont ils ont beſoin pour naviger & negocier avec ſure- „ té. . . . . Cette protection doit ſur tout être procurée „ dans un tems ou la Guerre s'eſt élévée entre deux ſi „ grandes Puiſſances de l'Europe, la Grande Bretagne & „ l'Eſpagne, laquelle ſe fait en partie par mer, dont on ne „ ſauroit prévenir les ſuites, qui pouroient conſiderable- „ ment rejaillir ſur l'empêchement (*) de la Navigation & „ du Commerce des bons habitans de ces païs, au cas qu'on „ n'y mit pas duëment ordre à tems. NB. Les chagrins „ & les pertes ſenſibles que les ſujèts de cet Etat ont eſſu- „ yez dans la derniére Guerre du Nord, quoique l'Etat „ n'y eut pris aucune part, pouvant ſervir d'exemple de „ quelle reſſource ſont les Traitez & le Droit des Gens „ ſeuls, lorſqu'ils ſont dénuez de la Force, pour les faire va- „ loir. „

Tels ſont les motifs de L. H. P., tels ſont ceux ſur leſquels ſont fondées les *Pétitions* du Conſeils d'Etat pour l'augmentation. Pourquoi donc en preter d'autres à L. H. P., comme celui d'une *crainte imaginaire*, dans le 1. cas & celui *de ſe rendre plus reſpectables* au dehors dans le 2me. Il y a cette diférence entre les Réſolutions d'un Senat Republicain & celles du Cabinèt d'un Monarque; que celles-la ſont toujours fondées ſur des motifs réels & exprimez, au lieu que celles-ci ont ſouvent des motifs ſecrèts bien differens des apparens.

Or les motifs & les vûës des deux augmentations étant

(*) Temoins la priſe de deux Batimens Hollandois par les Armateurs Eſpagnols dans la Mediterrannée, & d'un autre dans les Mers de l'Amerique, par les Anglois.

les mêmes, il me ſemble que je ne me ſuis pas tant trompé en ſupoſant que quiconque attaquoit l'une, ne pouvoit aprouver l'autre. Le Patriote s'explique autrement, dans ſa lettre, mais il faudroit vouloir ſe faire illuſion, ſi on l'en croyoit ſur ſa parole, & ſi l'on ne pénétroit pas quel motif lui fait a plaudir à l'augmentation navale. Il y a des Gens qui veulent que *Regis ad exemplum totus componatur orbis*: cette même regle, s'il étoit bon *Patriote Hollandois*, l'auroit fait applaudir également aux deux augmentations reſolues par ſes Souverains, par des motifs auſſi ſages, auſſi diſcrèts, auſſi prudens, & murement peſez *depuis quelques années*. Ces motifs, que je ſuis obligez d'expoſer ici dans tout leur jour, ſuffiſent pour repondre à toute la *lettre* & au *ſentiment* du Patriote. Ils prouvent ce que j'ai avancé pour refuter les trois cas ſupoſez non exiſtans, je ſuis perſuadé que L. H. P. ſont en état de peſer plus mûrement qu'un particulier la ſituation preſente des intérêts de la Patrie & de prevoir les changemens qui peuvent y arriver.

Ce qui eſt arrivé depuis que le Patriote a publié ſon *ſentiment*, & même depuis que j'en ai fait l'*Examen*, refute irréfragrablement & le *ſentiment* & la *lettre*, ſur tout ſi l'on y joint les Declarations qui levent le maſque, renverſent tout le paſſé, & laiſſent entrevoir un avenir, qui pourroit demander, ce qu'à Dieu ne plaiſe, une augmentation des Forces de terre beaucoup plus conſiderable. Mais ce ſont des ſecrets d'Etat que tout bon Patriote doit laiſſer aux prudentes reflexions de ſes Souverains, ſans tenter de les pénétrer. Ainſi le Patriote me permettra de ne m'étendre pas d'avantage ſur ce ſujet; & s'il veut plus de lumiéres ſur les ſages raiſons de la neceſſité de l'augmentation, je le

renvoie

renvoie à l'énergique *Petition* du Conſeil d'Etat pour l'année 1741. & à quelques unes des années précédentes, qui prouvent ce que j'ai dit ci-deſſus que les motifs de l'augmentation ſubſiſtent *depuis quelques années*, & que l'augmentation préſente n'eſt pas une ſuite des *Inſtances* de la Gr. Bretagne, des *clameurs* de Mr. Walpole, ni des *vieilles habitudes*.

l'Avocat du Patriote trouve ſeul des contradictions dans mon Examen. C'eſt l'artifice d'un Ecrivain qui a reſolu de refuter, il faut trouver des défauts qu'on puiſſe critiquer, & ſouvent on ne les trouve que dans le tour adroit qu'on ſait donner à une penſée, à une periode &c. Il faudroit entrer dans une trop longue diſcuſſion, ſi je voulois mettre dans leur jour pluſieurs traits de la *Lettre*, qui ſont de cette eſpéce, & d'autres qu'on pouroit dire, tout au moins, être lachez avec trop peu de refléxion & de ménagement, (*) ne fut-ce que celui de la pag. 3, *alin* 2. „ On connoit „ trop que ce qui nous convient eſt de chercher à rammener la tranquilité publique & non pas de nous joindre *à „ ceux qui l'ont troublée.* " N'eſt-ce pas décider hardiment que dans la querelle préſente, le Roi de la Grande Bretagne eſt l'aggreſſeur; cela convient-il à un particulier? Je ne leverai pas le voile que couvrent les termes de *Complaiſance*, des *vieilles habitudes*, d'*Echos des clameurs* de Mr. Walpole, qui ſont lachez contre des Peres de la Patrie, ces veritables prudens & infatigables Patriotes, qui n'ont en

(*) Un nouvelliſte étranger a jugé de même du *ſentiment du Patriote*, puiſqu'en aïant raporté une partie, il ajoute, *On ne juge pas à propos d'en raporter la ſuite, parce qu'elle contient certains Traits hardis que la prudence oblige de ſuprimer.* Gaz. de Bern du 14. Sept. 1740.

vûë que le Bien de l'Etat, & qui ſont perſuadez (ce que certaines gens ne peuvent ſouffrir,) que ce Bien Public dépend des anciennes maximes qui lient nos intérêts avec certaines Puiſſances, qu'on tache de rendre ſuſpectes de jalouſie à nôtre égard, & dont on voudroit nous aliéner, pour pouvoir en profitant de notre Deſunion, nous opprimer plus facilement. C'eſt un ancien ſiſteme qui a échoué juſqu'à preſent, par la *fermeté* de certaines gens, qui, ſuivans les *vieilles habitudes*, ou maximes de notre République, ont opoſé une Digue au Torent des intrigues adroites & ſubtiles qui la menaçoit d'une ruine totale.

Je ne puis mettre ici des bornes à cette eſpece de *Réfutation*, ſans relever encore quelques traits de la lettre. l'Auteur effecte de me faire parler, dans l'*Examen*, d'augmentation des *Troupes* en particulier, lorſque je ne parle que d'augmentation des *forces* en général; témoin le paralelle qu'il m'attribue pag. 3. *alin.* 3. où il me ſupoſe une opoſition d'augmentation de *Troupes*, à l'Armement naval de la France; quoique juſqu'à la fin de la page 1. de l'*Examen*, qu'il a ici en vûë, je n'aye encore parlé que des *forces* en général, mais il lui falloit donner ce tour à mes expreſſions, pour me ridiculiſer dans ſa remarque. A la fin de la *pag.* 3. de la lettre, l'Auteur examine ce que j'ai dit du reſſentiment que le Patriote nous faiſoit craindre de la part de l'Eſpagne, & pretend y trouver une contradiction; mais il ſait mieux en conſcience. Il auroit pu me dire, qu'il *ignore* la déclaration dont je parle en cet endroit, avec plus de verité, que lorſqu'il l'a dit par raport à l'*aprobation* de l'augmentation par un grand Miniſtre; car il ſe peut que j'ai un peu haſardé en raportant cette déclaration; mais ſi elle

elle n'a pas été faite reçemment en ces termes, elle a été faite pluſieurs fois virtuellement, pendant plus d'un an entier; & la ſupoſant dans tout ſon entier, où tombai-je dans une contradiction; s'il y a en a une c'eſt entre les ſentimens de S. M. Cath. & l'exécution de ſes ordres: l'Auteur ſait avec quelle lenteur les Gouverneurs Eſpagnols, en Amerique, y obeiſſent; & le tems fera voir quand ces Batimens, dont ce Prince équitable a ordonné la reſtitution, ſeront rendus aux Propriétaires. Voilà deux échantillons de la manière, dont l'*Examen* eſt refuté; que l'on juge du reſte.

l'Auteur de la Réponce ne trouvera pas mauvais que je n'aïe pas ſuivi le conſeil, qu'il me donne, à la fin de ſa lettre; d'autant que c'eſt une conſéquence tirée d'un faux principe, l'auteur inſinuant que „ l'augmentation poura „ n'avoir pas lieu, parce que L. H. P., dit-il, ſe ſont me„ nagé un répit & n'ont pas rendu leur Reſolution *finale* „ pour l'augmentation, puiſqu'ils ont differé au 12. du mois „ de Fevrier le commencement de la Solde &c. " Il me permettra de lui ſoutenir que la Reſolution de L. H. P. eſt *finale*, & que ce prétendu *Répit* eſt un uſage du Conſeil d'Etat; c'eſt ce qu'un Patriote doit ſavoir. La principale raiſon qui m'a engagé à repondre, eſt, que, ſi après avoir pris, comme je crois, le parti de la bonne cauſe, je gardois le ſilence; je paroîtrois avouer ma défaite & par conſequent convenir, que cette cauſe n'étoit pas la meilleure; ce que le Patriote ne pouroit ſe perſuader en conſcience. J'eſpére qu'il ne trouvera dans celle-ci ni aigreur (*a*) ni invective (*b*), comme dans l'Examen, où je proteſte cependant

(*a*) *Pag.* 3. *lig.* 35. (*b*) *Pag.* 4. *lig.* 10.

dant, que j'ai étudié tous les termes, pour éviter de tomber dans ce défaut; & qu'il me fera la grace de croire que je ſuis. &c. &c.